

CHARTRE D'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL, SOCIAL ET SOCIÉTAL

Ensemble, agissons pour un tourisme accueillant, responsable et durable !

NOS 10 ENGAGEMENTS

1. PRÉSERVER LES RESSOURCES

→ Réduire et suivre nos consommations d'eau, d'énergie, de papier et de matières premières.

2. CONSOMMER DE MANIÈRE RESPONSABLE

→ Questionner nos besoins, privilégier les achats raisonnés, durables et certifiés, ainsi que les fournisseurs de proximité et les circuits courts.

3. RÉDUIRE NOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS

→ Appliquer les principes de réduction, réemploi, réparation, tri, recyclage et valorisation.

4. FAVORISER UNE MOBILITÉ PLUS SOBRE

→ Optimiser nos déplacements professionnels et encourager le covoiturage, les mobilités douces et les transports décarbonés.

5. ADOPTER LA SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE

→ Prolonger la durée de vie de nos équipements, limiter le stockage et les usages numériques inutiles et tendre vers des outils de communication plus responsables.

6. PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

→ Veiller à la soutenabilité de l'organisation et de la charge de travail, favoriser l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle et prévenir les risques professionnels.

7. FAVORISER LE DIALOGUE ET LA COOPÉRATION

→ Encourager l'écoute, la communication interne, la participation à la vie collective et le développement des compétences de chacun.

8. SENSIBILISER NOS VISITEURS ET HABITANTS

→ Promouvoir les écogestes, le respect des milieux naturels, les mobilités alternatives, les offres responsables et une découverte respectueuse du Haut-Doubs.

9. ACCOMPAGNER LES ACTEURS TOURISTIQUES

→ Sensibiliser, informer et accompagner les professionnels dans l'évolution de leurs pratiques vers un tourisme plus durable et adapté aux changements climatiques.

10. CONTRIBUER À LA TRANSITION DU HAUT-DOUBS

→ Coopérer avec les collectivités et les acteurs locaux, valoriser les initiatives vertueuses et contribuer activement à la mise en œuvre des actions du Schéma Directeur de la Transition du Tourisme et des Loisirs.

Cette charte constitue un cadre commun pour guider nos décisions et nos pratiques. Elle s'inscrit dans une démarche de progrès continue, régulièrement évaluée et amenée à évoluer au regard de nos résultats et des enjeux du territoire.

Date :
le 01/09/2026

Signature de la Direction :



Office de Tourisme
du Pays du Haut-Doubs
6, Place Xavier Authier
25370 METABIEF
Tél. 03 81 49 13 81
www.destination-haut-doubs.com